

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 28-406-1930 Nominations.

n° 28-406-1930

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

8 septembre 1930

Numéro JO

n° 406 du 30/09/1930

Date du numéro

30 septembre 1930

TEXTE INTÉGRAL

l'arrêté du 18 mai 1928 portant reclassement du personnel des cadres locaux européens de la Côte française des Somalis est rapporté en ce qui concerne M. Granadicom (Etienne), commis du cadre local européen des postes et télégraphes. Est également rapportée la décision du 5 août 1929 prononçant le passage de M. Gravadicom, pour compter du 1er janvier 1928, à l'échelon des commis des P, T, T. après 3 ans. M. Granadicom est reclassé en qualité de commis des postes et télégraphes après 3 ans pour compter du 1er août 1926 et conserve dans cet affecté grade 1 an et 1 mois d'ancienneté, M. Granadicom passe à compter du 1er juillet 1927 à l'échelon des commis des postes et télégraphes après 3 ans et, pour compter au 9 décembre 1929, à l'échelon des commis des postes et télégraphes après 7 ans.